Université de Bretagne Occidentale

Faculté de Médecine & Sciences de la Santé

DIU Piloter un programme de réadaptation motrice intensive de l'enfant

Objectifs

Aptitudes et compétences

> Favoriser le déploiement national de programmes de thérapies motrices intensives ciblant l'activité chez l'enfant en suivant un cahier des charges fondé sur les preuves scientifiques disponibles
> Permettre le développement d'une culture et de pratiques autour des thérapies basées sur les principes d'apprentissage moteur et ciblant les limitations d'activité et les restrictions de participation chez l'enfant
> Développer une communauté de thérapeutes disposant d'une expertise clinique et de compétences transversales en encadrement et gestion de projet pour porter la mise en place et l'animation de projets de réadaptation motrice intensive dans les différents secteurs de soin en réadaptation

Public cible

Personnes en activité libérale, salariée, demandeur d'emploi, dans milieu associatif, dans un établissement public ou privé.
Métiers visés par la formation :
> Les professionnels de santé ayant une expérience et/ou une responsabilité dans le domaine de la rééducation / réadaptation motrice d'enfants en situation de handicap (Médecin, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, psychomotricien, APA…)
> Professionnels de santé en réadaptation : ayant validé le DIU Réadaptation Motrice Intensive chez l'enfant ou un niveau de formation continue équivalent et portant un projet de thérapie par apprentissage moteur intensif centré sur des objectifs soutenu par son établissement
Prérequis conseillés :
> Formation aux outils d'évaluation standardisés et validés tels que l'AHA, BoHA, EMFG
> Connaissance du développement cognitivo-moteur typique de l'enfant

Méthodes pédagogiques

La formation comporte des enseignements théoriques (format hybride, distanciel asynchrone), des mises en pratique et une période de stage. Les apprenants bénéficient d'un accompagnement individuel à la rédaction de leur mémoire (tutorat).

Modalités pratiques

Durée :
172,5 heures réparties en :
> Enseignement théorique en présentiel (volume horaire) : 25 heures
> Enseignement théorique en distanciel (volume horaire) : 13 heures (asynchrone)
> Enseignement pratique (volume horaire) : 23,5 heures TP
> Stage (durée) : 100 heures
> Autres (simulation, e learning…) : 11 heures de tutorat individuel réparties en 6 heures en présentiel + 5 heures en distanciel
Dates :
> Début de la formation : janvier 2027
> Fin de la formation : septembre 2027
Localisation des cours :
Sur les différents sites des universités partenaires (Angers, Brest et Lyon).
Tarifs 2026/2027 :
> Formation continue : 2100€/an

Téléchargez la fiche formation

Conditions d'accès

Sur dossier : CV accompagné d'un projet rédigé sur la mise en place d'un programme de réadaptation motrice intensive au sein d'une activité définie de réadaptation

Infos pratiques

Service de la Formation Continue et de l'Alternance, **Faculté de Médecine et Sciences de la Santé** à

Contacts

Responsable pédagogique
Pr Sylvain BROCHARD
Responsable Secrétariat pédagogique
Marion FICHEUX (Secrétariat)
fc.sante@univ-brest.fr
Tel. Tél. 02 98 01 64 69

Programme

Programme

Module 1 : implémentation des thérapies motrices centrées sur l'objectif et gestion d'équipe

- Gestion de projet
- Apprentissage Moteur Perfectionnement du raisonnement clinique
- Système de santé : organisation et financement du secteur de la réadaptation
- La recherche en réadaptation : savoir exploiter les résultats
- Management et gestion d'équipe
- Tutorat gestion de projet

Module 2 : thérapies motrices centrées sur l'objectif et approfondissement de concepts

- Psychologie / disponibilité de l'enfant
- Régulation sur le e-learning
- Tutorat de projet
- Apprentissage Moteur Perfectionnement du raisonnement clinique
- Partenariat en santé
- Solutions numériques et digitales en soutien à la thérapie
- Parcours de soin
- Communication avec les partenaires du parcours

Module 3 : concepts sous tendants les thérapies motrices

- Gestion de projet
- Lecture critique d'un article
- Grand oral : présentation orale d'une situation clinique
- Temps de discussion / échanges

Évaluations

- L'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'accès aux examens
- Contrôle continu
- Évaluation terminale

Dernière mise à jour le 29 juin 2026